

**Conseil économique et social**

Distr.: Générale
9 janvier 2007

Français
Original: Anglais

Commission des stupéfiants

Cinquantième session

Vienne, 12-16 mars 2007

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Trafic et offre illicites de drogues: situation mondiale
en ce qui concerne le trafic de drogues et mesures prises
par les organes subsidiaires de la Commission**

Situation mondiale en ce qui concerne le trafic de drogues**Rapport du Secrétariat***Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu général des tendances de la production et du trafic illicites de drogue au niveau mondial. Les statistiques et l'analyse qui y sont présentées se fondent sur les renseignements les plus récents dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. En ce qui concerne les statistiques relatives aux saisies, le rapport porte surtout sur la période 2004-2005 mais comprend des renseignements pour 2006 lorsque les rapports des pays pour cette année étaient disponibles au moment de l'établissement du texte.

Le cannabis reste la drogue d'origine végétale la plus produite et la plus consommée dans le monde et celle pour laquelle le trafic est le plus intense. En 2004, les saisies mondiales de feuilles de cannabis se sont élevées à 6 190 tonnes et celles de résine de cannabis à 1 470 tonnes.

En 2006, la production illicite de pavot à opium en Afghanistan était estimée à 6 100 tonnes, soit plus que la production mondiale totale d'opium pour 2005 qui était estimée à 4 620 tonnes. Le Myanmar représente 4,75 pour cent de la production mondiale d'opium illicite tandis que la part de la République démocratique populaire lao est de 0,3 pour cent, comme en 2005. En 2004, les saisies mondiales d'opium s'élevaient à 210 tonnes et celles d'héroïne à 60 tonnes. En 2005, les chiffres correspondants étaient de 340 tonnes et de 57 tonnes. Les saisies de morphine ont augmenté entre 2004 et 2005, passant de 39 à 50 tonnes. Les estimations concernant les saisies mondiales d'opium et d'héroïne pour 2006 sont en cours d'élaboration.

* E/CN.7/2007/1.



En 2004, la culture illicite de feuilles de coca et la fabrication et le trafic illicites de cocaïne ont continué de toucher de nombreux pays du monde. En 2005, la superficie cultivée en cocaïer dans les trois principaux pays producteurs de coca que sont la Bolivie, la Colombie et le Pérou, était estimée à 159 600 hectares et la fabrication potentielle de cocaïne à 910 tonnes. Les saisies mondiales de cocaïne ont atteint 588 tonnes. Toujours en 2005, les saisies totales déclarées de cocaïne se sont élevées à 644 tonnes, les saisies de crack étant passées de 0,5 à 3 tonnes durant la période 2004-2005.

Les saisies mondiales de stimulants de type amphétamine, à l'exclusion de l'"ecstasy", se sont élevées à 20 tonnes. Huit tonnes d'"ecstasy" ont été saisies en 2004. Les taux d'interception sont en hausse et, en 2005, les saisies ont atteint 29 tonnes pour les stimulants de type amphétamine et cinq tonnes pour l'"ecstasy".

Table des matières

	<i>Paragraphe</i> s	<i>Page</i>
I. Introduction	1-4	4
II. Tendances mondiales des cultures illicites et production de drogues d'origine végétale, 2004-2006	5-33	4
A. Cannabis	5-10	4
B. Opiacés	11-23	5
C. Coca	24-33	9
III. Tendances du trafic de drogue	34-76	12
A. Feuilles et résine de cannabis	36-43	13
B. Opiacés	44-53	15
C. Cocaïne	54-62	17
D. Stimulants de type amphétamine	63-73	18
E. Autres drogues	74-76	22
IV. Conclusions et recommandations	77-83	22
Tableau. Chiffres préliminaires concernant les saisies de drogue mondiales en 2004 et 2005		12
Figures		
I. Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 1994-2006		6
II. Production illicite d'opium dans le monde, 1994-2006		6
III. Culture illicite du cocaïer dans la région andine, 1994-2005		9
IV. Fabrication potentielle de cocaïne dans la région andine, 1994-2005		11
V. Saisies mondiales de feuilles de cannabis et saisies en Amérique du Nord, 1994-2005		13
VI. Saisies mondiales de résine de cannabis et saisies en Europe occidentale et centrale, 1994-2005		14
VII. Saisies mondiales d'opium (brut et préparé) et saisies déclarées par la République islamique d'Iran, 1994-2005		15
VIII. Saisies mondiales de substances de type coca et saisies en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, 1994-2005		17
IX. Saisies mondiales d'amphétamine et saisies en Europe occidentale et centrale, 1998-2004		19
X. Saisies mondiales de méthamphétamine et saisies en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique du Nord, 1994-2006		20
XI. Saisies mondiales d'"ecstasy" et saisies en Europe occidentale et centrale et en Océanie, 1995-2005		21

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional. L'analyse se fonde sur les renseignements les plus récents dont disposait l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à l'époque de l'établissement du rapport.
2. Les données concernant la culture et la production de drogues d'origine végétale sont tirées des dernières enquêtes sur la surveillance des cultures illicites de l'ONUDC. Les principales sources de renseignements sur les saisies de drogue sont les réponses à la partie III du questionnaire destiné aux rapports annuels traitant de l'offre illicite de drogue, communiquées par les gouvernements pour 2005 (lorsqu'elles étaient disponibles) et les années antérieures. Parmi les autres sources d'information, il faut citer les rapports des pays reçus par l'ONUDC ou communiqués à la Commission des stupéfiants et ses organes subsidiaires.
3. En 2005, 114 pays ont fourni des statistiques concernant le trafic de drogue par le biais de la partie III du questionnaire destiné aux rapports annuels. Au total, 114 pays ont fourni des renseignements portant spécifiquement sur les saisies et 67 pays sur le trafic.
4. Les statistiques sur les saisies de drogue offrent des indications indirectes valables des tendances du trafic mais il faut les considérer avec prudence car elles dépendent également de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression et correspondent aux différentes méthodes d'établissement des rapports.

II. Tendances mondiales des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale, 2004-2006

A. Cannabis

1. Culture illicite et production

5. Le cannabis reste, dans le monde, la drogue d'origine végétale la plus couramment produite et consommée et celle qui fait l'objet du plus vaste trafic. L'ONUDC estime que, à l'échelon mondial, le nombre de consommateurs de cannabis s'élève à 162 millions de personnes, soit 3,9 pour cent de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans.¹
6. L'ONUDC analyse actuellement la situation en ce qui concerne la culture, la production potentielle et la commercialisation du cannabis illicite au plan mondial ainsi que l'incidence sur la santé de la consommation de cannabis.² Dans le cas de la résine de cannabis (également dénommée "haschisch"), le Maroc reste le principal producteur mondial, avec 80 pour cent de la production mondiale de résine de

¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2006* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.06.XI.10).

² L'édition 2006 du *Bulletin sur les stupéfiants* sera consacrée à une analyse de la situation mondiale en ce qui concerne le cannabis, compte tenu des principales conclusions du *Rapport mondial sur les drogues 2006*.

cannabis, dont la plus grande partie est destinée aux marchés d'Europe et d'Afrique du Nord.

7. En 2005, au Maroc, 72 500 hectares de plants de cannabis étaient cultivés, soit un recul de 40 pour cent par rapport à 2004 où 120 500 hectares avaient été enregistrés.³ La culture a surtout lieu dans la province septentrionale de Chefchaouen. La production potentielle était estimée à 1 066 tonnes en 2005, contre 2 760 tonnes en 2004.

8. Contrairement aux autres cultures illicites telles que la coca et le pavot à opium, le cannabis peut être cultivé dans divers milieux, y compris sous abri (culture hydroponique), ce qui fait qu'il est difficile d'estimer l'ampleur de la culture, de la production et de la fabrication. Par conséquent, la production potentielle mondiale de cannabis a été prudemment révisée à la hausse pour s'établir à 45 000 tonnes en 2005, alors qu'elle était estimée à 42 000 tonnes en 2004. Quelque 176 pays et territoires ont déclaré produire du cannabis. Plus de la moitié de la production de feuilles de cannabis aurait lieu dans les Amériques (54 pour cent), suivies par l'Afrique (26 pour cent) et l'Asie (15 pour cent).

2. Fabrication illicite

9. Les rapports signalant l'existence de culture hydroponique sont de plus en plus nombreux. Ce type de culture peut être réalisée à l'intérieur des bâtiments – habitations et locaux commerciaux – de sorte qu'elle est difficile à surveiller.

10. En 2004, les pays suivants ont déclaré des activités de fabrication et le démantèlement de laboratoires produisant du cannabis (par ordre décroissant du nombre de cas): Fédération de Russie, Moldova et République tchèque. Le Canada, l'Allemagne, l'Afrique du Sud et l'Espagne ont aussi fait des déclarations en ce sens.

B. Opiacés

1. Culture illicite de pavot à opium et production d'opium

11. Le nombre de consommateurs d'opiacés au plan mondial (taux de prévalence annuelle) est estimé à quelque 16 millions de personnes, soit 0,4 pour cent de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans.⁴ Sur la base des résultats de l'enquête réalisée par l'ONU DC, à supposer qu'il n'y ait pas de changements dans les superficies cultivées en pavot à opium dans les autres régions, la superficie totale consacrée dans le monde à la culture du pavot à opium illicite en 2006 s'élèverait selon les estimations à 201 900 hectares, soit une augmentation de 33 pour cent par rapport aux 151 500 hectares cultivés en 2005. D'après les estimations préliminaires, la production mondiale d'opium illicite pour 2006 s'élèverait à 6 629 tonnes, soit une progression de 42 pour cent par rapport à 2005 où la production s'élevait à 4 620 tonnes (voir les figures I et II).

³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Maroc: enquête sur le cannabis 2005, rapport préliminaire* (novembre 2006).

⁴ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2006*.

Figure I
Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 1994-2006

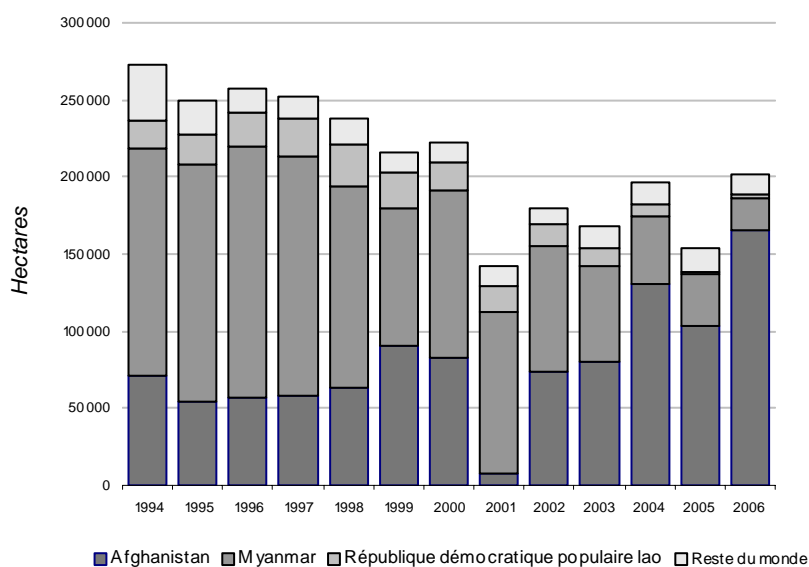
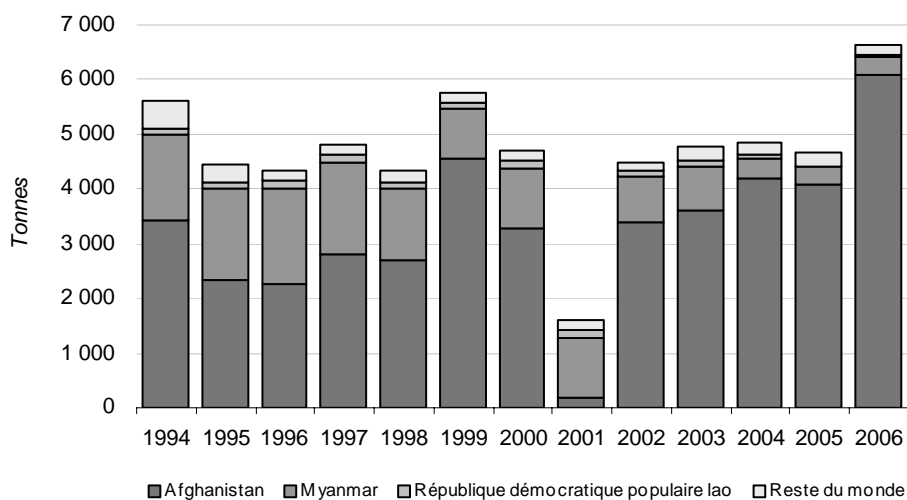


Figure II
Production illicite d'opium dans le monde, 1994-2006



12. En Afghanistan, la culture illicite du pavot à opium a diminué en 2005 après trois années consécutives de hausse mais elle a repris en 2006. La superficie cultivée a progressé de 59 pour cent, passant de 104 000 hectares en 2005 à 165 000 hectares en 2006.⁵ La production d'opium était estimée à 6 100 tonnes en

⁵ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: enquête sur l'opium 2006* (octobre 2006).

2006, ce qui correspond à une hausse de 49 pour cent par rapport à 2005 où elle était estimée à 4 100 tonnes. En conséquence, la production mondiale d'opium qui est actuellement de 6 629 tonnes a atteint un niveau sans précédent depuis 1990.

13. En Afghanistan, la culture du pavot à opium est pratiquée dans la plupart des provinces, même si elle est surtout concentrée dans les provinces d'Helmand, de Kandahar et d'Uruzgan au sud et de Badakhshan au nord-est. Quelque 2,9 millions de personnes, soit 12,6 pour cent de la population, auraient d'après les estimations des activités liées à la culture du pavot à opium en 2006 (soit une augmentation par rapport aux 2 millions de personnes – soit 8,7 pour cent de la population – enregistrées en 2005). En 2006, une superficie estimée à 15 300 hectares a été éradiquée en Afghanistan, soit le triple de ce qui avait été enregistré en 2005 (5 000 hectares). Les superficies les plus vastes qui ont été éradiquées sont concentrées dans les provinces d'Helmand et Kandahar au sud, suivies par Balkh dans le nord.⁶

14. Au Myanmar, le deuxième producteur d'opium illicite du monde, la superficie cultivée en pavot à opium illicite a encore diminué de 34 pour cent, tombant de 32 800 hectares en 2005 à 21 500 hectares en 2006.⁷ La production potentielle d'opium a été estimée à 315 tonnes en 2006, soit une progression de 1 pour cent par rapport aux 312 tonnes enregistrées en 2005. Par conséquent, le Myanmar représente aujourd'hui 5 pour cent de l'opium illicite produit dans le monde, ce qui marque une baisse par rapport au 6,7 pour cent de 2005. Quelque 126 500 ménages participaient à la culture du pavot à opium au Myanmar en 2006, soit un recul de 34 pour cent par rapport aux 193 000 ménages que l'on comptait en 2005.

15. Le troisième producteur d'opium illicite du monde, la République démocratique populaire lao, a déclaré une progression de 39 pour cent de la superficie cultivée, qui est passée de 1 800 hectares en 2005 à 2 500 hectares en 2006.⁸ La production d'opium de la République démocratique populaire lao, estimée à 14 tonnes en 2005, est passée à 20 tonnes en 2006, le pays représentant aujourd'hui 0,3 pour cent de la production mondiale d'opium. D'après l'enquête réalisée par l'ONU DC, 5 800 ménages cultivaient encore du pavot à opium en 2006.

16. Parmi les autres pays qui ont déclaré cultiver du pavot à opium illicite, il faut citer le Mexique, le Pakistan et la Colombie. Au Mexique, la superficie cultivée était estimée à 3 300 hectares en 2005, soit une baisse de 6 pour cent par rapport aux 3 500 hectares enregistrés en 2004. La production d'opium en 2005 a été estimée à 69 tonnes, contre 73 tonnes en 2004. Au Pakistan, la superficie cultivée a augmenté, passant de 1 500 hectares en 2004 à 2 400 hectares en 2005. La production, qui était estimée à 40 tonnes en 2004, est passée à 61 tonnes en 2005. La culture du pavot à opium en Colombie était selon les estimations pratiquée sur 2 000 hectares en 2005, soit une diminution de 49 pour cent par rapport aux 3 950 hectares enregistrés en

⁶ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Ministère chargé de la lutte contre les stupéfiants de l'Afghanistan, *Weekly Report on Eradication Verification*, No. 23, 8 août 2006.

⁷ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Opium Poppy Cultivation in the Golden Triangle: Lao PDR, Myanmar and Thailand* (octobre 2006).

⁸ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Opium Poppy Cultivation in the Golden Triangle: Lao PDR, Myanmar and Thailand* (octobre 2006).

2004. La production a été estimée à 28 tonnes, ce qui représente une diminution de 50 pour cent par rapport aux 56 tonnes de 2004.

17. Les pays ci-après ont indiqué avoir éradiqué plus de 1 000 hectares cultivés en pavot à opium entre 2004 et 2006: Afghanistan (15 300 hectares en 2006), Colombie (2 000 hectares en 2005), République démocratique populaire lao (1 518 hectares en 2006), Mexique (20 803 hectares en 2005), Myanmar (3 970 hectares en 2006) et Fédération de Russie (11 648 hectares en 2004).

2. Fabrication illicite d'opiacés, y compris l'héroïne

18. Durant la période 2004-2005, l'abus d'héroïne aurait touché selon les estimations 11,3 millions de personnes, soit 0,3 pour cent de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans.⁹ La fabrication potentielle d'héroïne au plan mondial a été estimée à 472 tonnes en 2005, contre 495 tonnes en 2004, soit un recul de 5 pour cent. L'estimation de la fabrication mondiale d'héroïne en 2006 n'est pas encore achevée.

19. Les laboratoires illicites fabriquant des substances de la catégorie des opiacés durant la période 2004-2005 étaient concentrés dans les régions d'Asie et d'Europe.

20. En Asie, la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, Chine, le Myanmar et l'Inde ont signalé le démantèlement de laboratoires durant la période 2004-2005. En Asie de l'Est et du Sud-Est, la RAS de Hong Kong, Chine, a déclaré avoir démantelé un laboratoire fabriquant de l'héroïne en 2004 et quatre laboratoires artisanaux en 2005. Le Myanmar a déclaré avoir repéré deux laboratoires fabriquant de l'héroïne en 2004 et quatre en 2005 dans l'État de Shan dans le nord du pays. Dans la sous-région de l'Asie du Sud, l'Inde a signalé le démantèlement de trois laboratoires en 2004, d'un laboratoire fabriquant de l'héroïne et d'un laboratoire fabriquant de la morphine en 2005. En Océanie, l'Australie a déclaré la détection de cinq laboratoires "domestiques" en 2004.

21. D'après la structure des saisies d'opiacés signalées dans les pays voisins de l'Afghanistan, l'ONUDC estime que deux-tiers de l'opium sont transformés en morphine ou en héroïne dans le pays. C'est ce que confirment aussi les autorités afghanes qui ont déclaré le démantèlement de 125 laboratoires clandestins fabriquant de la morphine et de l'héroïne en 2004 et 248 à la fin août 2006. La plupart des laboratoires étaient situés dans des zones frontalières.¹⁰ Environ 53 pour cent des opiacés afghans ont quitté le pays via la République islamique d'Iran, 32 pour cent via le Pakistan et 15 pour cent via l'Asie centrale. Les précurseurs chimiques nécessaires pour fabriquer l'héroïne découverts dans les laboratoires démantelés en 2004 provenaient de pays tels que la Chine, la Hongrie, l'Inde et la Fédération de Russie alors que les précurseurs chimiques nécessaires pour la fabrication de la morphine provenaient d'Allemagne et de République de Corée.¹¹

⁹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2006*.

¹⁰ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: enquête sur l'opium 2006* (octobre 2006).

¹¹ Renseignements communiqués par le Ministère chargé de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan, d'après le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2004.

22. En Europe, des rapports faisant état de fabrication illicite d'opiacés ont été reçus du Bélarus, du Moldova, de la Turquie et de la Fédération de Russie. En 2005, le Bélarus et la Lettonie ont tous deux communiqué avoir démantelé un laboratoire tandis que le Moldova a signalé la détection de 282 laboratoires.

23. En ce qui concerne les Amériques, le Mexique a signalé le démantèlement d'un laboratoire fabriquant de l'héroïne tandis qu'en Colombie, neuf laboratoires (un pour la morphine et huit pour l'héroïne) ont été décelés en 2004. En 2005, la Colombie a déclaré le démantèlement de six laboratoires fabriquant de l'héroïne.

C. Coca

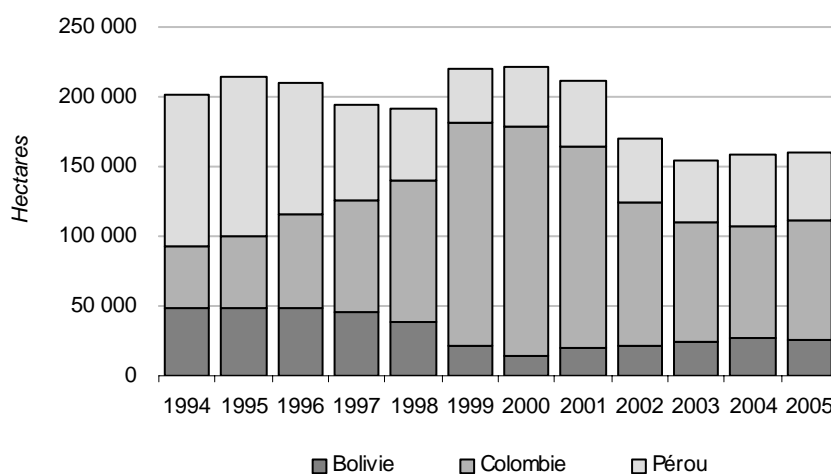
1. Culture illicite du cocaïer et production de cocaïne

24. Selon les estimations, 13,4 millions de personnes, soit 0,3 pour cent de la population âgée de 15 à 64 ans, ont consommé de la cocaïne entre 2004 et 2005.¹²

25. La Bolivie, la Colombie et le Pérou restent les principaux producteurs de coca en Amérique du Sud. Les enquêtes sur la coca dans la région andine réalisées en 2005 en ce qui concerne la Bolivie, la Colombie et le Pérou, ont montré que, après un recul de trois années consécutives, la culture illicite du cocaïer a augmenté de 1 pour cent, passant de 158 000 hectares en 2004 à 159 600 hectares en 2005 (voir figure III).¹³ La culture du cocaïer dans la région andine a perdu 29 pour cent depuis 2000, dernière année record pour la culture.

Figure III

Culture illicite du cocaïer dans la région andine, 1994-2005



26. En Colombie, la culture du cocaïer a progressé de 8 pour cent, passant de 80 000 hectares en 2004 à 86 000 hectares en 2005. Par contre, elle a diminué en

¹² Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2006*.

¹³ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Coca Cultivation in the Andean Region: a Survey of Bolivia, Colombia and Peru* (juin 2006).

Bolivie de 8 pour cent, tombant de 27 700 hectares en 2004 à 25 400 hectares en 2005 et au Pérou de 4 pour cent, tombant de 50 300 hectares en 2004 à 48 200 hectares en 2005. Cinquante-quatre pour cent de la culture mondiale du cocaïer continue d'avoir lieu en Colombie, suivie par 30 pour cent au Pérou et 16 pour cent en Bolivie. Par rapport à 2004, la proportion de la culture mondiale du cocaïer illicite qui a lieu en Colombie et en Bolivie a progressé tandis que la part du Pérou a diminué.

27. La Colombie reste le plus grand producteur de coca du monde. Après avoir diminué durant quatre années consécutives - de 163 000 hectares en 2000 à 80 000 en 2004 - la superficie a progressé en 2005 pour atteindre 86 000 hectares. En 2005, 46 pour cent de la culture était concentrée dans les deux régions traditionnelles de culture du cocaïer - Meta et Guaviare et Putumayo et Caqueta dans le sud-est de la Colombie. Le Gouvernement colombien exécute un programme actif d'éradication qui consistait en 2005 en pulvérisations aériennes portant sur 138 780 hectares et en activités d'éradication manuelle portant sur 31 290 hectares. Cependant, malgré ces efforts, la culture reste importante. Il est intéressant de noter que 44 pour cent des champs repérés en 2005 ne l'avaient jamais été auparavant, ce qui témoigne de la mobilité des régions de culture du cocaïer en Colombie.

28. Au Pérou, la superficie cultivée en cocaïer s'établissait à 48 200 hectares en 2005, soit une diminution de 4 pour cent par rapport à l'année précédente. Elle était concentrée dans les régions d'Alto Huallaga, Apurimac-Ene et La Convención et Lares, qui représentaient 91 pour cent de la culture du pays. Le Gouvernement péruvien a déclaré qu'en 2005, il avait ordonné l'éradication de 12 232 hectares tandis que 3 266 l'avaient été volontairement.

29. En 2005, la culture du cocaïer en Bolivie concernait 25 400 hectares, soit un recul de 8 pour cent par rapport à l'année précédente. Les activités étaient concentrées dans les régions des Yungas (La Paz), de Chapare et d'Apolo dans l'ouest de la Bolivie et dans les deux départements de La Paz et Cochabamba. Le Gouvernement bolivien a déclaré que 6 073 hectares avaient été éradiqués manuellement en 2005 mais qu'aucune activité d'éradication n'avait été menée dans les Yungas de La Paz.

2. Fabrication illicite de la cocaïne

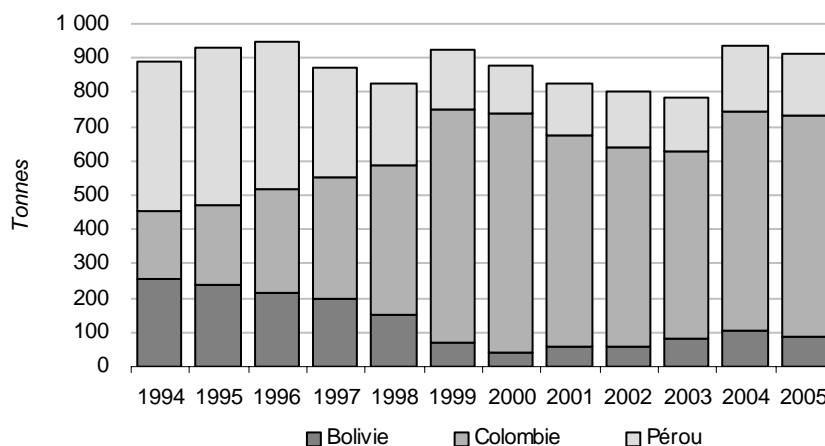
30. La production potentielle totale de cocaïne dans les trois pays andins a été estimée à 910 tonnes en 2005, soit à peu près le même niveau qu'à la fin des années 90 (voir figure IV).¹⁴ En 2005, la Colombie a représenté 70 pour cent de la fabrication potentielle mondiale de cocaïne (640 tonnes), le Pérou 20 pour cent (180 tonnes) et la Bolivie 10 pour cent (90 tonnes). La fabrication potentielle de cocaïne en termes de volume et de part des trois principaux pays producteurs est relativement stable depuis quelques décennies.

31. Un record de 8 208 laboratoires fabriquant des substances de type coca illégales a été enregistré en 2004, ce qui correspond à une progression de 21 pour cent par rapport à l'année précédente (6 766 laboratoires). La quasi totalité d'entre

¹⁴ Les statistiques concernant la fabrication potentielle de cocaïne ont été revues sur la base d'une enquête sur les rendements réalisée en 2005 en Colombie, à l'issue de laquelle les rendements ont été révisés à la hausse par rapport aux estimations précédentes.

eux (99 pour cent) se trouvait dans les pays producteurs de coca (par ordre décroissant du nombre de laboratoires) que sont la Bolivie, la Colombie et le Pérou.

Figure IV

Fabrication potentielle de cocaïne dans la région andine, 1994-2005

Note: Les données sur la fabrication de cocaïne en Colombie pour 2004 et 2005 se fondent sur de nouvelles recherches sur le terrain.

32. En 2004, 5 554 laboratoires, soit 68 pour cent des laboratoires déclarés comme fabriquant des substances de type coca, ont été décelés et démantelés en Bolivie, 1 769 – soit 22 pour cent – en Colombie et 821 – soit 10 pour cent – au Pérou. Sur les laboratoires décelés et démantelés en Bolivie, 3 293 fabriquaient de la pâte de coca et 2 257 de la cocaïne base. Quatre laboratoires seulement fabriquaient du chlorhydrate de cocaïne. En Colombie, 1 556 laboratoires fabriquaient de la pâte de coca et de la cocaïne base, tandis que 240 fabriquaient de la cocaïne. Au Pérou, 810 laboratoires démantelés fabriquaient de la pâte de coca et 11 d'entre eux de la cocaïne.

33. Le démantèlement de laboratoires illicites fabriquant des substances de type coca a également été signalé par l'Argentine, l'Australie, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la RAS de Hong Kong, Chine, et Sainte Lucie en 2004. En Argentine, le démantèlement de 16 laboratoires fabriquant de la cocaïne et de quatre laboratoires fabriquant de la pâte de coca ou de la cocaïne base a été signalé et quatre laboratoires fabriquant de la cocaïne ont été découverts aux États-Unis. Pour l'Asie, cinq laboratoires artisanaux fabriquant de la cocaïne ont été signalés et démantelés dans la RAS de Hong Kong, Chine.

III. Tendances du trafic de drogue

34. Le tableau ci-après indique les principales saisies de drogue par catégorie de drogue en 2004 et 2005. Le cannabis reste la drogue pour laquelle le trafic au plan mondial est le plus important en termes de volume, suivie par la cocaïne, les opiacés et les STA. Ces tendances sont examinées en détail dans les sections suivantes du présent rapport.

Tableau
Chiffres préliminaires concernant les saisies de drogue mondiales en 2004 et 2005

<i>Catégorie de drogue</i>	<i>Saisies (tonnes) 2004</i>	<i>Saisies (tonnes) 2005</i>	<i>Tendances 2004-2005</i>
Opiacés			
Opium (brut et préparé)	210	340	Augmentation
Héroïne	60	57	Stable
Morphine	39	50	Augmentation
Cocaïne			
Cocaïne (sel et base)	588	644	Augmentation
Crack	0,5	3	Augmentation
Cannabis			
Feuilles de cannabis	6 190	4 243	Diminution
Résine de cannabis	1 470	1 266	Diminution
Stimulants de type amphétamine			
À l'exclusion de l'"ecstasy"	20	30	Augmentation
"Ecstasy"	8	5	Diminution

Sources: Questionnaire destiné aux rapports annuels (E/NR/2005/3) et base de données concernant les estimations et l'analyse des tendances à long terme.

Note: Les chiffres se fondent sur les statistiques reçues des États membres au moment de l'établissement du rapport.

35. Des tendances se dégagent nettement de l'examen des données sur les saisies au niveau régional. Au cours des cinq dernières années, les saisies de cannabis ont régulièrement augmenté dans toutes les régions à l'exception de l'Océanie, où elles sont en baisse depuis 2001. Dans le cas des opiacés, toutes les régions accusent une tendance à la hausse. Pour la cocaïne, la plupart des régions ont accusé une tendance à la hausse, en particulier l'Afrique en 2004 et l'Asie en 2005, ce qui témoigne du caractère dynamique du trafic. Les saisies de stimulants ont augmenté dans toutes les régions à l'exception en 2004 de l'Asie et de l'Océanie, qui ont enregistré des reculs sensibles. Les saisies ont augmenté de manière spectaculaire en 2005 en Afrique, ce qui indique peut-être une évolution de la situation en la matière correspondant à un changement des itinéraires de trafic et au recours accru à la région Afrique par les trafiquants.

A. Feuilles et résine de cannabis

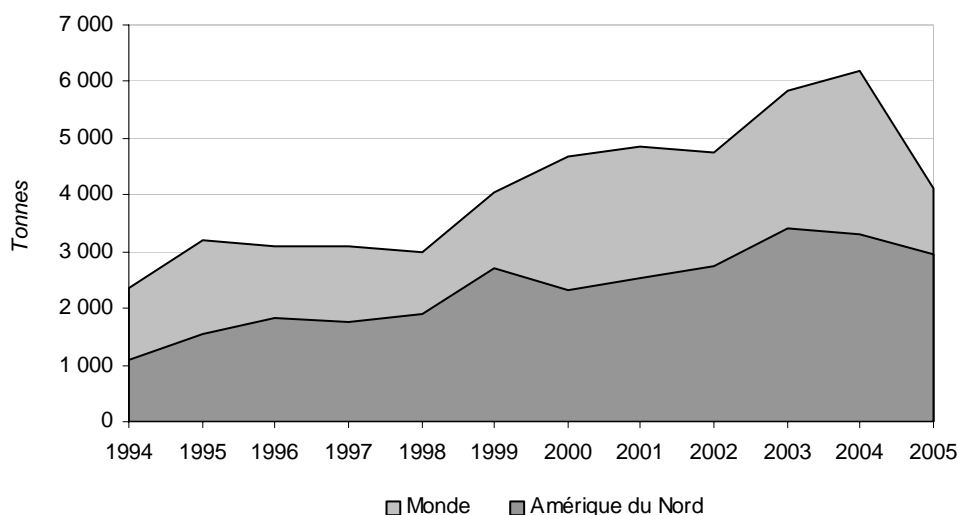
36. Le cannabis reste la drogue la plus consommée dans le monde et celle pour laquelle le trafic est le plus vaste. En 2004, les saisies se sont élevées à 7 660 tonnes, représentant deux-tiers de toutes les drogues illicites interceptées dans le monde. En 2005, les saisies de cannabis ont reculé pour tomber selon les estimations à 5 509 tonnes dont 4 243 tonnes de feuilles de cannabis et 1 266 tonnes de résine de cannabis.

1. Feuilles de cannabis

37. En 2004, 6 189 tonnes de feuilles de cannabis ont été saisies dans le monde, chiffre qui est tombé à 4 243 tonnes en 2005 (voir figure V). Pour l'ensemble des régions en 2004-2005, on a observé une baisse des saisies à l'exception de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, de l'Europe du Sud-Est et de l'Amérique centrale.

Figure V

Saisies mondiales de feuilles de cannabis et saisies en Amérique du Nord, 1994-2005



38. Avec 2 950 tonnes en 2005, l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale ont représenté la plus grosse part - plus de la moitié du total - des saisies mondiales de feuilles de cannabis.¹⁵ Le Mexique (1 781 tonnes) et les États-Unis (1 112 tonnes) sont arrivés en tête des saisies bien que celles-ci aient aussi augmenté au Canada durant la période 2004-2005. En Amérique du Sud, les saisies déclarées se sont élevées à 360 tonnes en 2005, la plupart d'entre elles étant attribuables au Brésil et à la Colombie.

39. En Afrique, la sous-région de l'Afrique australe a représenté la plus grosse part des saisies (878 tonnes), suivie par l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale

¹⁵ Le nombre total des saisies a été calculé sur la base des renseignements communiqués par les États membres à l'époque de l'établissement du rapport.

(696 tonnes) en 2004. L'Afrique du Sud a représenté 90 pour cent des saisies sous-régionales, tandis que pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, le Nigeria a compté pour 98 pour cent des saisies. Au moment de l'établissement du rapport, l'Afrique australe avait signalé des saisies s'élevant à 295 tonnes, tandis que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale avaient déclaré 131 tonnes.

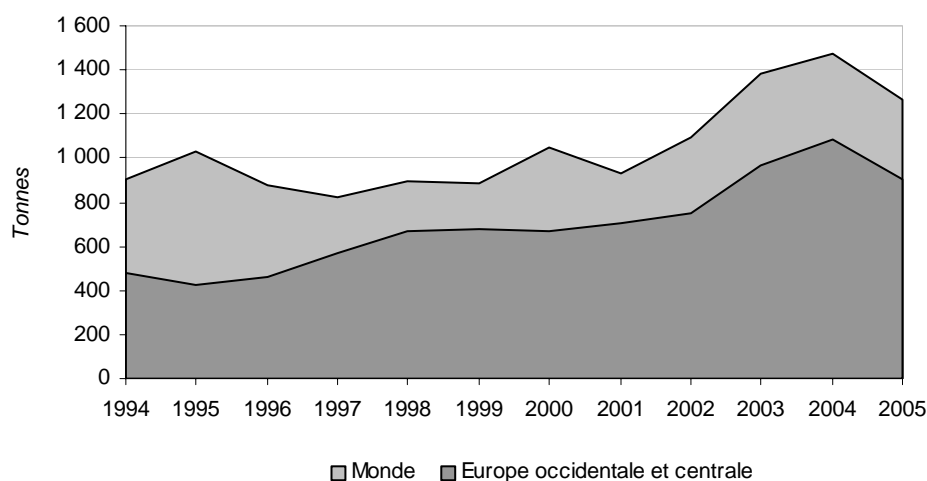
40. Compte tenu du nombre important des pays d'origine, les itinéraires de trafic pour les feuilles de cannabis sont plus diffus que pour l'héroïne ou la cocaïne. La plus grosse partie du trafic a un caractère intrarégional, les sources déclarées étant fréquemment intérieures. D'importantes saisies de feuilles de cannabis ont été signalées par l'Amérique du Nord; la drogue était essentiellement destinée à la consommation intérieure et au trafic vers des pays voisins.

2. Résine de cannabis

41. En 2004, 1 470 tonnes de résine de cannabis ont été déclarées avoir été saisies dans le monde pour un total actuellement estimé à 1 266 tonnes pour 2005. En 2004-2005, les saisies de cannabis ont diminué dans la plupart des régions. Trois quart des saisies mondiales ont eu lieu dans la sous-région de l'Europe occidentale et centrale (voir figure VI).

Figure VI

Saisies mondiales de résine de cannabis et saisies en Europe occidentale et centrale, 1994-2005



42. En 2005, c'est l'Espagne qui a déclaré les plus grosses saisies (670 tonnes), qui ont représenté 53 pour cent du total. Elle était suivie par le Pakistan (93,5 tonnes, soit 7,4 pour cent du total), le Maroc (92 tonnes, soit 7,3 pour cent), la France (83,5 tonnes, soit 6,6 pour cent), la République islamique d'Iran (69 tonnes, soit 5,4 pour cent), le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord (62 tonnes, soit 5 pour cent) et l'Afghanistan (42 tonnes, soit 3,3 pour cent).

43. Les tendances intrarégionales du trafic ressortent aussi des rapports concernant les saisies de résine de cannabis. Le Maroc reste le pays d'origine le plus important pour l'Europe et l'Espagne a déclaré les plus grosses saisies en provenance de ce

pays. C'est par la route que la drogue est surtout acheminée de l'Espagne vers le reste de l'Europe.

B. Opiacés

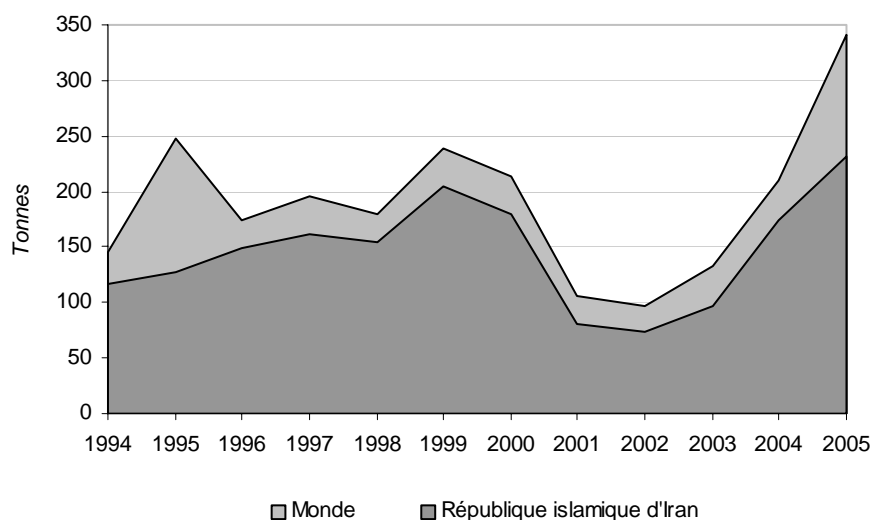
1. Tendances du trafic des opiacés

44. La prévalence annuelle des opiacés à l'échelon mondial est estimée à quelque 16 millions de personnes, soit 0,4 pour cent de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans.¹⁶ Le volume des saisies mondiales d'opiacés se montait à 309 tonnes en 2004 et à 344 tonnes en 2005. L'Asie a continué de représenter la plus grosse part des saisies mondiales d'opiacés, suivie par l'Europe. Les quantités saisies d'opiacés ont diminué dans les Amériques où elles ont constitué moins de 2 pour cent du total des saisies régionales.

45. Les quantités d'opium (brut et préparé) saisies sont passées de 207 tonnes en 2004 à 340 tonnes en 2005, confirmant une tendance à la hausse observée depuis 2002 (voir figure VII). En 2005, c'est la République islamique d'Iran qui a déclaré les plus grosses saisies d'opium (231 tonnes, représentant 68 pour cent des saisies mondiales), suivie par l'Afghanistan (90 tonnes, soit 27 pour cent) et le Pakistan (6,4 tonnes, soit 2 pour cent). En 2004, la République islamique d'Iran a compté pour 83 pour cent des saisies mondiales d'opium (174 tonnes), suivie par l'Afghanistan (21,4 tonnes) avec 10 pour cent.

Figure VII

Saisies mondiales d'opium (brut et préparé) et saisies déclarées par la République islamique d'Iran, 1994-2005



46. Les quantités d'opium saisies en Europe ont augmenté, passant de 722 kilogrammes en 2004 à 2,3 tonnes en 2005. Cette progression est due aux augmentations importantes des saisies dans la Fédération de Russie (1,5 tonne) et en

¹⁶ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2006*.

Lituanie (350 kilogrammes) et au maintien de la tendance à la hausse en Turquie (212 kilogrammes).

2. Tendances du trafic de morphine et d'héroïne

47. Les saisies mondiales de morphine ont augmenté, passant de 39 tonnes en 2004 à 50 tonnes en 2005. Le gros des saisies a continué d'avoir lieu dans les régions du Proche et du Moyen-Orient et d'Asie du Sud-Ouest, mais un fait nouveau observé pendant la période 2004-2005 a été l'augmentation notable des saisies de morphine en Asie de l'Est et du Sud-Est.

48. En 2004, c'est le Pakistan qui a déclaré les saisies de morphine les plus importantes (21,2 tonnes) suivi par la République islamique d'Iran (12,8 tonnes). En 2005, les saisies sous-régionales au Proche et au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest sont tombées de 34 à 29 tonnes, recul principalement dû à la diminution des saisies déclarées par la République islamique d'Iran.

49. Le volume des saisies mondiales de morphine et d'héroïne s'est élevé à 99 tonnes en 2004, soit une légère progression par rapport aux 97 tonnes enregistrées en 2003 et, selon les renseignements disponibles au moment de l'établissement du présent rapport, totaliserait 107 tonnes en 2005. La région Asie a représenté plus de la moitié des saisies mondiales d'héroïne enregistrées en 2004, suivie par l'Europe, principalement la sous-région d'Europe du Sud-Est. Lorsque le présent rapport a été établi, les États membres avaient déclaré 57 tonnes d'héroïne, les estimations pour 2004-2005 devant encore être finalisées.

50. D'après l'Organe international de contrôle des stupéfiants, la région du Proche et du Moyen-Orient est devenue un point de transbordement pour les expéditions d'héroïne d'Asie du Sud et du Sud-Ouest destinées à l'Europe. Une partie de la drogue transite par l'Afrique avant d'être acheminée jusqu'en l'Europe.¹⁷ En outre, Interpol a indiqué que d'importantes quantités d'héroïne étaient introduites en Amérique du Nord via l'Afrique, ce qui illustre une nouvelle caractéristique du trafic pour ce qui est de l'héroïne, en particulier dans la région d'Afrique.

51. En 2005, en ce qui concerne la région de l'Asie, de grosses quantités d'héroïne ont été déclarées saisies par la Chine (8,9 tonnes), l'Afghanistan (7,1 tonnes), la République islamique d'Iran (5,5 tonnes), le Tadjikistan (2,3 tonnes) et le Pakistan (2,1 tonnes). L'Afghanistan reste un grand pays producteur de morphine et d'héroïne.¹⁸

52. En 2005, en Europe, c'est la Turquie qui a déclaré les saisies d'héroïne les plus importantes (8,2 tonnes), suivie par la Fédération de Russie (4,6 tonnes), le Royaume-Uni (2,1 tonnes) et l'Italie (1,3 tonne).

53. Les destinations les plus fréquemment citées pour les expéditions d'héroïne saisies en 2005 étaient (par ordre décroissant de quantité): Europe (Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Norvège et Suisse), États-Unis et Australie.

¹⁷ *Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2005* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.06.XI.2.)

¹⁸ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Afghanistan: enquête sur l'opium 2006* (octobre 2006).

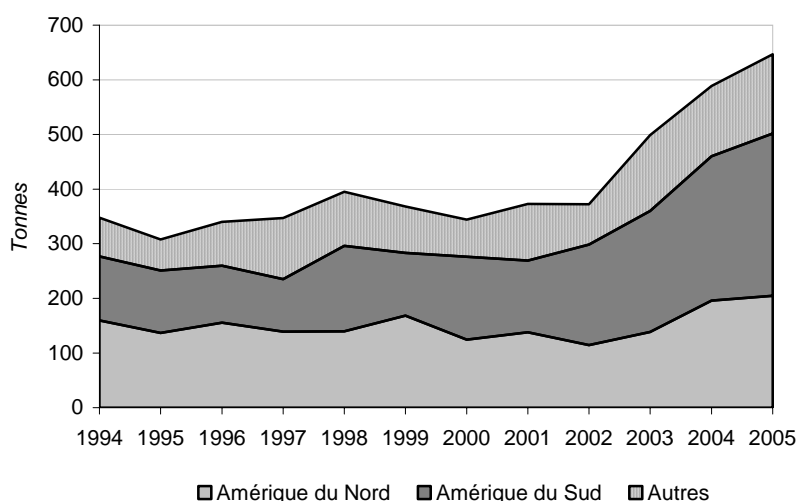
C. Cocaïne

54. Il y a selon les estimations 13,4 millions de consommateurs de cocaïne dans le monde, dont les deux-tiers vivent dans les Amériques.¹⁹

55. Après une période stable entre 2000 et 2002, les saisies mondiales de cocaïne ont continué d'augmenter, passant de 588 tonnes en 2004 à 647 tonnes en 2005 lorsque le présent rapport a été établi, ce qui représente un nouveau record absolu (voir la figure VIII). Durant la période 2004-2005, les saisies ont progressé dans les Amériques, en Europe et en Asie mais ont diminué en Afrique et en Océanie. Le nombre des saisies sous-régionales a été important en Amérique du Sud (297 tonnes), en Amérique du Nord (205 tonnes) et en Europe (107 tonnes), en particulier occidentale et centrale.

Figure VIII

Saisies mondiales de substances de type coca et saisies en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, 1994-2005



56. En 2005, la Colombie a déclaré les saisies les plus importantes de cocaïne (qui sont passées de 187 tonnes en 2004 à 214,5 tonnes en 2005), suivie par les États-Unis (175 tonnes), l'Espagne (48 tonnes), l'Équateur (43 tonnes) et le Mexique (30 tonnes).

57. Les saisies de cocaïne ont augmenté dans toute la sous-région de l'Amérique du Sud, une forte progression étant signalée par le Costa Rica, où les saisies ont doublé par rapport à l'année précédente, et par le Panama. De même, les saisies les plus importantes pour la sous-région de l'Europe occidentale et centrale ont été dues à la progression déclarée par l'Espagne (48 tonnes), le Portugal (18 tonnes) et les Pays-Bas (14,6 tonnes). En Asie, en 2005, des augmentations ont été observées dans la sous-région de l'Asie du Sud et de l'Est, où la progression a été due à la Chine

¹⁹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2006*.

(256 kilogrammes) et dans la région du Proche et du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Est, à cause des quantités déclarées par Israël (159 kilogrammes).

58. Une région où les saisies ont sensiblement augmenté depuis 2003 est l'Afrique, en particulier l'Afrique occidentale et centrale, où les saisies de substances de type cocaïne sont passées de 267 kilogrammes en 2003 à 1,8 tonne en 2004, et en Afrique de l'Est, où les saisies sont passées de 5,6 kilogrammes en 2003 à 1,2 tonne en 2004. En 2005, la région d'Afrique a déclaré des saisies s'élevant à 1,8 tonne, soit la moitié de ce qui avait été enregistré l'année précédente d'après les chiffres disponibles lorsque le présent rapport a été établi; cependant, tous les chiffres régionaux n'ont pas encore été reçus.

59. Les saisies mondiales de crack ont été multipliées par six pendant la période comprise entre 2004 et 2005 où elles sont passées de 496 kilogrammes à 3,0 tonnes. Cette augmentation importante s'explique par la progression des saisies dans la sous-région de l'Amérique centrale due aux quantités déclarées par le Panama (2,7 tonnes).

60. La cocaïne continue d'être écoulee sur les marchés d'Europe et des États-Unis par les grands itinéraires de trafic de l'Amérique centrale et des Caraïbes ainsi que par le nouvel itinéraire passant par le Brésil et l'Afrique de l'Ouest.

61. Les destinations du trafic les plus fréquemment citées étaient par ordre décroissant les États-Unis et l'Europe, y compris les Pays-Bas, l'Italie, la France et l'Espagne.

62. Un important précurseur chimique utilisé dans la fabrication de la cocaïne est le permanganate de potassium. Les pays andins – Bolivie, Colombie, Équateur et Pérou – ont représenté la plus grande partie des saisies de permanganate de potassium, qui ont totalisé 171 tonnes en 2004.²⁰ La Colombie a compté pour environ 170 tonnes dans le total sous-régional. En Amérique du Nord, les États-Unis ont déclaré une saisie de 59 kilogrammes en 2004. L'Organe international de contrôle des stupéfiants a exprimé la crainte que les trafiquants soient en train de détourner la substance vers les pays andins via les Caraïbes.

D. Stimulants de type amphétamine*

63. Au cours de la période 2004–2005, 25 millions de personnes, soit 0,5 pour cent de la population mondiale âgée de 15 à 64 ans, avaient selon les estimations consommé des amphétamines, méthamphétamine ou substances apparentées, tandis que quelque 9,7 millions, soit 0,2 pour cent de la population mondiale âgée de 15 à

* Les STA, tels que définis par l'ONU DC, se composent d'amphétamine (amphétamine, méthamphétamine), d'"ecstasy" (MDMA et substances apparentées) et d'autres stimulants de synthèse (méthcathinone, phentermine, fénétylline, etc.).

²⁰ *Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes: Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.06.XI.5)

64 ans avaient consommé de l'"ecstasy".²¹ Près des deux-tiers des consommateurs mondiaux d'amphétamine et de méthamphétamine vivent en Asie, dont la plupart sont des consommateurs de méthamphétamine qui vivent en Asie de l'Est et du Sud-Est. En Europe, la consommation d'amphétamine est plus courante que celle de méthamphétamine. La consommation d'"ecstasy" reste concentrée en Europe et en Amérique du Nord.

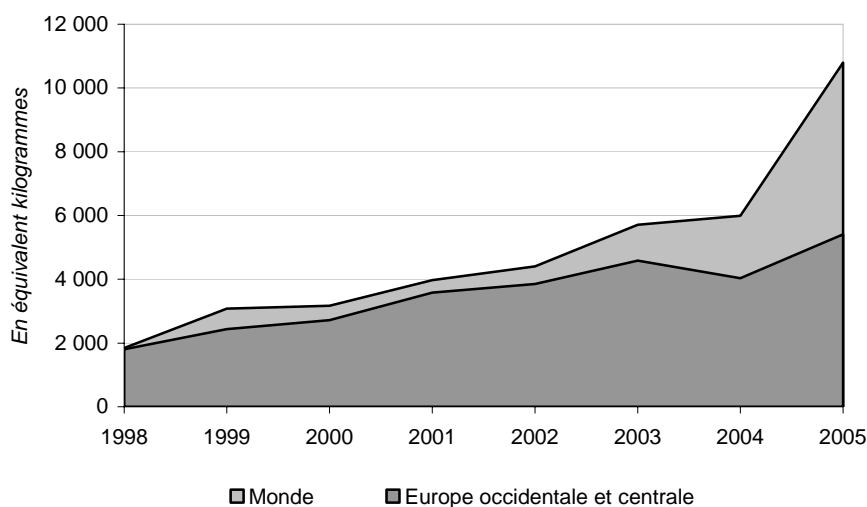
64. Les STA (y compris l'"ecstasy" et les autres hallucinogènes) sont les types de drogue pour lesquels les saisies ont le plus augmenté depuis 10 ans. Après les records enregistrés en 2000, les saisies mondiales ont diminué aussi bien en 2001 qu'en 2002, augmenté en 2003, régressé en 2004 mais repris en 2005, où elles se sont établies à 35 tonnes. L'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'Europe occidentale et centrale ont représenté le gros des saisies mondiales, suivies par l'Amérique du Nord.

1. Amphétamine

65. Considérées isolément, les saisies d'amphétamine ont presque doublé, passant de 6 tonnes en 2004 à 10,8 tonnes en 2005. Les saisies sont restées concentrées dans les sous-régions d'Europe occidentale et centrale (voir figure IX) et d'Asie de l'Est et du Sud-Est, où elles ont notablement progressé en 2005. Les saisies déclarées pour l'Europe du Sud-Est sont restées stables.

Figure IX

Saisies mondiales d'amphétamine et saisies en Europe occidentale et centrale, 1998-2004



66. En Europe occidentale et centrale, ce sont les Pays-Bas qui ont signalé les plus grosses saisies (2 tonnes), suivis par le Royaume-Uni (1,2 tonne) et l'Allemagne (669 kilogrammes). Dans la sous-région d'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui a déclaré des saisies de 3,6 tonnes, d'importantes quantités ont été déclarées par la Chine

²¹ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2006*.

(2,8 tonnes) en 2005. Pour la sous-région de l'Europe du Sud-Est, c'est la Bulgarie qui a déclaré les plus grosses saisies (1,1 tonne).

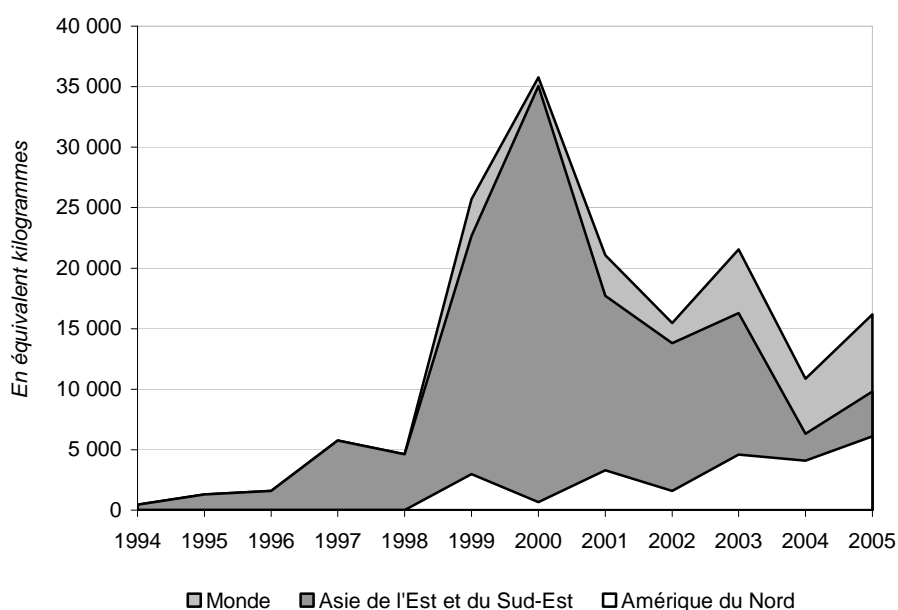
67. Les tendances du trafic ont montré que la plus grosse partie des amphétamines était destinée à l'Europe et, en 2005, les pays de destination les plus fréquemment cités ont été la France, la Norvège et la Suède.

2. Méthamphétamine

68. Les saisies mondiales de méthamphétamine ont augmenté de 56 pour cent, passant de 11 tonnes en 2004 à 16 tonnes en 2005. Cette évolution est due à une progression des saisies en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique du Nord (voir figure X).

Figure X

Saisies mondiales de méthamphétamine et saisies en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique du Nord, 1994-2006



69. En 2005, les plus grosses saisies de méthamphétamine ont été déclarées par la Chine (6,7 tonnes), les États-Unis (5,1 tonnes) et la Thaïlande (2,3 tonnes). Ensemble, les saisies de ces trois pays ont représenté 88 pour cent des saisies mondiales de méthamphétamine en 2005. Les trois pays ont déclaré une progression des saisies par rapport au niveau de 2004.

70. Les destinations les plus fréquemment citées de méthamphétamine saisie en 2005 étaient les États-Unis et le Japon.

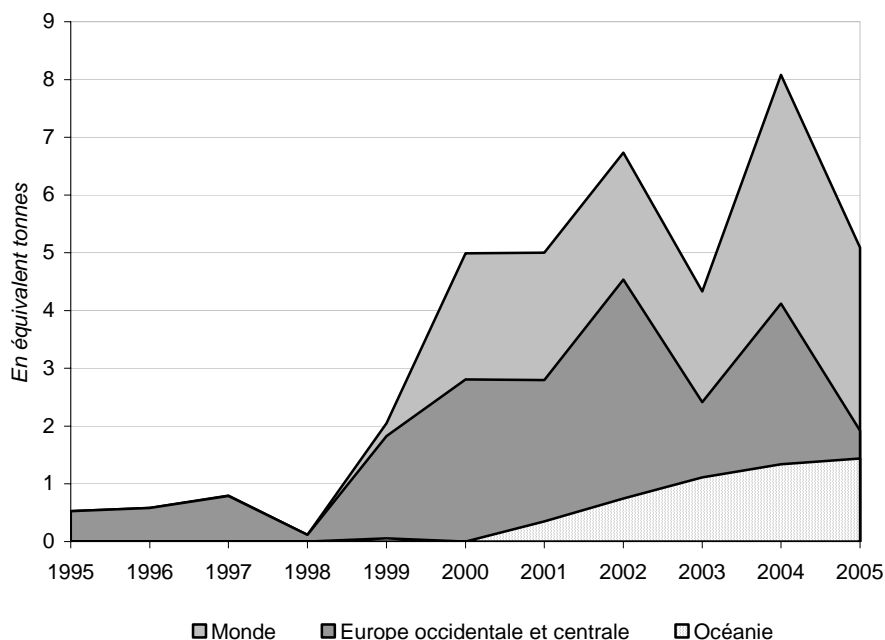
3. "Ecstasy"

71. Les saisies mondiales de substances de type "ecstasy" sont passées de 4,3 tonnes en 2003 à 8 tonnes en 2004 pour diminuer à nouveau en 2005 et s'établir à 5 tonnes (voir figure XI). Ces chiffres correspondent à la diminution des saisies

déclarée en Europe; néanmoins, le gros des saisies d'"ecstasy" a continué d'avoir lieu en Europe occidentale et centrale (1,9 tonnes) en 2005. La deuxième région la plus touchée était l'Océanie (1,4 tonne), suivie par l'Amérique du Nord (1 tonne).

Figure XI

Saisies mondiales d'"ecstasy" et saisies en Europe occidentale et centrale et en Océanie, 1995-2005



72. Les destinations les plus fréquemment citées étaient les États-Unis, l'Australie, l'Afrique du Sud, l'Europe (y compris la Suède, la Slovaquie, la France et l'Italie) et le Brésil.

4. Saisies de précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication illicite de stimulants de type amphétamine

73. Les saisies de précurseurs chimiques utilisés pour la production d'amphétamine et de méthamphétamine tels que l'acide phénylacétique et 1-phényl-2-propanone ont augmenté, passant de 158 kilogrammes en 2003 à 232 kilogrammes en 2004 et de 5 506 litres en 2003 à 350 000 litres en 2004, respectivement.²² Les saisies d'éphédrine se sont stabilisées par rapport à l'année précédente et celles de noréphédrine ont enregistré un net recul. Dans le cas des précurseurs utilisés pour la fabrication d'"ecstasy", on a observé une augmentation à l'échelon mondial des saisies de pipéronal, de safrole et de

²² *Précurseurs et produits chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes: Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 1998 sur l'application de l'article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.06.XI.5)

3,4-méthylènedioxyphényl-2-propanone, avec une concentration des saisies en Europe occidentale et centrale et en Asie de l'Est et du Sud-Est.

E. Autres drogues

74. Les saisies mondiales de méthaqualone sont passées de 2,9 tonnes en 2003 à 4,8 tonnes en 2004 mais ont baissé de manière spectaculaire en 2005, tombant à 630 kilogrammes. C'est principalement en Afrique du Sud et en Inde que les saisies de méthaqualone ont été effectuées, ces pays ayant déclaré 3,2 tonnes et 1,6 tonne respectivement en 2004.

75. Le trafic de sédatifs autres que la méthaqualone s'est stabilisé en 2004 à 2,1 tonnes et a encore régressé en 2005. Les régions d'Europe de l'Est, d'Amérique du Nord et d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont déclaré la plus forte proportion des saisies. En 2004, c'est la Fédération de Russie qui a signalé les plus grosses saisies (1,2 tonne), suivie par les États-Unis (354 kilogrammes), le Japon (311 kilogrammes) et le Mexique (105 kilogrammes). En 2005, c'est le Mexique qui venait en tête (110 kilogrammes), suivi par les États-Unis (30 kilogrammes) et la Slovaquie.

76. Le khat n'est pas soumis au contrôle international mais il fait l'objet d'un contrôle national dans certains pays. Les saisies mondiales sont passées de 69 tonnes en 2003 à 97 tonnes en 2004 pour se stabiliser à 95,6 tonnes en 2005. Ce sont les États-Unis qui ont signalé les plus grosses saisies de khat (37 tonnes), suivis par le Canada (17,4 tonnes) et l'Allemagne (14,3 tonnes).

IV. Conclusions et recommandations

77. En 2006, l'évolution de la situation en Afghanistan, où la culture de pavot à opium illicite et la production d'opium ont atteint des niveaux sans précédent, confirme qu'il n'existe pas de solution facile au problème des drogues illicites dans ce pays. La "narco-économie" de l'Afghanistan risque de réduire le pays à l'état de "narco-État"; pour éviter que cela ne se produise, le Gouvernement afghan et la communauté internationale doivent œuvrer ensemble pour prendre des mesures de sécurité et de gouvernance passant par des stratégies de contrôle des drogues fondées sur le développement, la sécurité, des méthodes efficaces de détection et de répression et une bonne gouvernance.

78. Dans le triangle d'or, où le Myanmar, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande ont longtemps été synonymes de production d'opium et de trafic de drogue, les perspectives sont beaucoup plus encourageantes, la part totale de la région dans la culture et la production de drogues illicites étant tombée de 66 pour cent en 1998 à 12 pour cent seulement en 2006. Cependant, les gouvernements concernés et la communauté internationale doivent s'attaquer au problème croissant que pose la pauvreté dans les zones rurales pour éviter une situation qui compromettrait les progrès réalisés dans la réduction de la culture de pavot à opium illicite.

79. Dans la région andine, la culture du cocaïer a reculé entre 2002 et 2004 mais l'enquête réalisée par l'ONUDC sur la culture de la coca dans la région andine pour

2005 a fait apparaître une progression de 1 pour cent entre 2004 et 2005. Cependant, une enquête sur les rendements menée dans la région a montré que le rendement de cocaïne était plus élevé que ce qui avait été précédemment estimé. Outre les perturbations du tissu social et les problèmes économiques et sociaux dus à l'économie de la drogue illicite, les préoccupations environnementales liées à cette culture illicite appellent une attention et une action immédiates des États touchés et de la communauté internationale. Des stratégies à long terme durables devraient être élaborées pour lutter contre la pauvreté et améliorer la sécurité dans les communautés sur lesquelles pèse la menace des cartels de la drogue, des trafiquants et des dealers.

80. Le trafic de la cocaïne a atteint une ampleur notable dans tout le continent africain, et en particulier les pays proches de l'Amérique du Sud. Le nombre des saisies est en progression, de même que les quantités saisies et des éléments de preuve montrent que des groupes criminels organisés africains sont actuellement impliqués dans le trafic et le stockage d'importantes quantités de cocaïne sur le continent. Les services de détection et de répression africains n'ont pas l'équipement et la formation nécessaires pour lutter contre ce problème croissant de la cocaïne.

81. La diffusion de la culture illicite des plants de cannabis dans des pays souvent appauvris et, parallèlement, le nombre de plus en plus important de consommateurs de cannabis dans le monde appellent également une action de la part des pays concernés et un soutien de la communauté internationale.

82. Il faut se féliciter du taux de succès de plus en plus grand des organismes de détection et de répression dans le monde entier s'agissant d'intercepter les stupéfiants et substances psychotropes illicites. Néanmoins, la coopération internationale doit être encore renforcée, en ce qui concerne notamment l'échange d'informations entre services de répression et la fourniture d'un soutien pour renforcer les capacités de ces services. La coopération entre États membres revêt une importance particulière pour éviter le détournement des circuits licites des précurseurs chimiques utilisés pour la fabrication illicite des drogues.

83. Dans sa résolution 60/178, l'Assemblée générale a prié l'ONUDC de recommander des moyens d'améliorer la capacité des États de s'attaquer à tous les aspects du problème de la drogue. Les recommandations ci-après découlent de cet exercice entrepris à l'échelon mondial par le biais des organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants:

a) les gouvernements devraient faire en sorte d'introduire des mesures qui soutiennent véritablement d'une manière active l'instauration d'une coopération interinstitutions et transfrontière pour accroître l'efficacité des contrôles et renforcer les mesures de lutte contre le trafic de drogues illicites et leurs précurseurs chimiques. Les stratégies telles que la formation interinstitutions intégrée dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants pour tous les organismes de répression de première ligne servent à la fois à accroître l'efficacité des contrôles de première ligne et à renforcer la coopération et la compréhension au niveau opérationnel. De même, les centres de formation nationaux des agents de répression devraient recevoir un soutien pour l'organisation et l'accueil d'activités de formation qui intègrent des participants d'organismes de répression des pays étrangers;

b) les États qui ne l'ont pas encore fait devraient être incités à détacher des officiers de liaison dans les pays d'origine où le trafic de drogues illicites constitue

un risque important, de manière à faciliter la collecte d'éléments de preuve afin de démanteler et de poursuivre en justice les syndicats impliqués dans le trafic transfrontière de drogues illicites, car cet outil a fait ses preuves;

c) les gouvernements devraient encourager leurs organismes de répression à établir et à maintenir des communications et une coopération directes avec les nouvelles autorités chargées de la répression en matière de drogue en Afghanistan de manière à les soutenir et à les aider à devenir pleinement opérationnelles;

d) il faut s'attaquer avec détermination aux nouveaux problèmes de trafic, comme ceux que pose le recours à Internet pour promouvoir et acquérir des produits pharmaceutiques contenant des substances sous contrôle, des drogues illicites et leurs précurseurs. Les organismes doivent disposer de stratégies claires et de ressources suffisantes pour faire face à ces menaces. De plus en plus, la nécessité d'enquêter sur les trafiquants par le biais de juridictions différentes nécessite des mesures anticipatives et coordonnées, telles qu'une politique et une procédure bien établies pour assister les enquêtes au moyen d'équipes ou d'agents, en prévision des demandes qui pourraient émaner d'organismes étrangers de détection et de répression souhaitant obtenir une aide dans leurs enquêtes transfrontières et régionales;

e) les gouvernements exécutant des programmes d'éradication visant les cultures de drogues illicites doivent veiller à ce que ces interventions s'accompagnent de programmes qui offrent une alternative commerciale viable de manière à permettre aux communautés rurales de se suffire à elles-mêmes sans devoir revenir à la culture illicite;

f) face à l'accélération et à l'intégration des échanges et des transports internationaux, les gouvernements devraient prendre des mesures pour faire en sorte que les services de répression de première ligne soient adéquatement préparés et équipés pour contrôler, évaluer et examiner les conteneurs de fret maritime. Il faudrait soutenir les organismes dans les efforts qu'ils déploient pour coordonner leur action avec celle de leurs homologues basés dans d'autres ports à l'intérieur de leurs régions ou à l'extérieur de celles-ci pour favoriser un échange rapide d'informations sur les expéditions et les conteneurs maritimes présentant un intérêt;

g) les gouvernements doivent veiller à ce que leur législation nationale prévoie un contrôle effectif sur les précurseurs chimiques couramment utilisés pour la fabrication illicite de stupéfiants et de stimulants de type amphétamine et accordent les pouvoirs nécessaires pour enquêter sur les personnes impliquées dans des détournements et la fabrication de drogue, les poursuivre en justice et les punir. Parmi les stratégies efficaces, il faut citer les programmes qui atteignent et intègrent tous les organismes de détection et de répression, les autorités chargées de la réglementation et du contrôle des produits chimiques et les fabricants de produits chimiques, en les sensibilisant à l'importance de contrôler rigoureusement les produits chimiques risquant de faire l'objet de détournement.